

LE STUDIO DE LA DANSE

École de danse & centre de formation - Nantes

Septembre 2025 - juin 2026

Danse-études

Formation I

Mise à niveau

Formation II

EAT jazz

EAT contemporain

Double cursus

Formation III

Cursus chorégraphique &
pédagogique

Renseignements & auditions

www.lestudiodeladanse.com

02 40 40 52 43

Un espace de 650 m²

3 studios

20 professeurs

25 disciplines

+ de 130 cours / sem



Sommaire

LIVRET D'ACCUEIL

Présentation / page 3

Intervenants / page 6

Danse-études / page 7

Formation niveau I - Mise à niveau / page 8

Formation niveau II – EAT jazz & contemporain / page 11

Formation niveau III – Cours chorégraphique & pédagogique / page 15

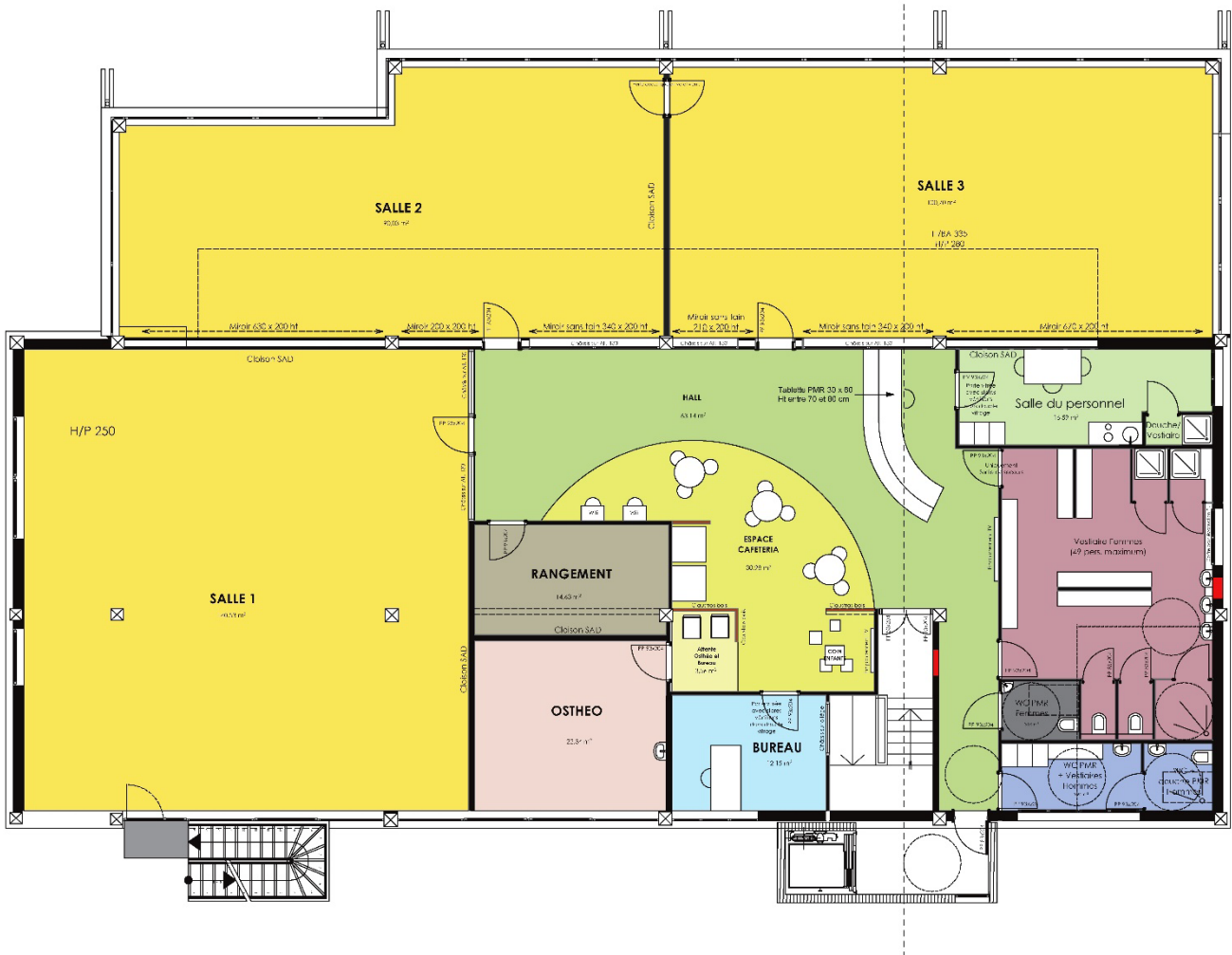
Partenariats / page 16

LE STUDIO DE LA DANSE

École de danse & Centre de formation - Nantes -

Présentation du Centre

Toutes nos formations s'effectuent en présentiel dans notre centre de formation :
LE STUDIO DE LA DANSE / 15 rue des Marsauderies 44300 NANTES



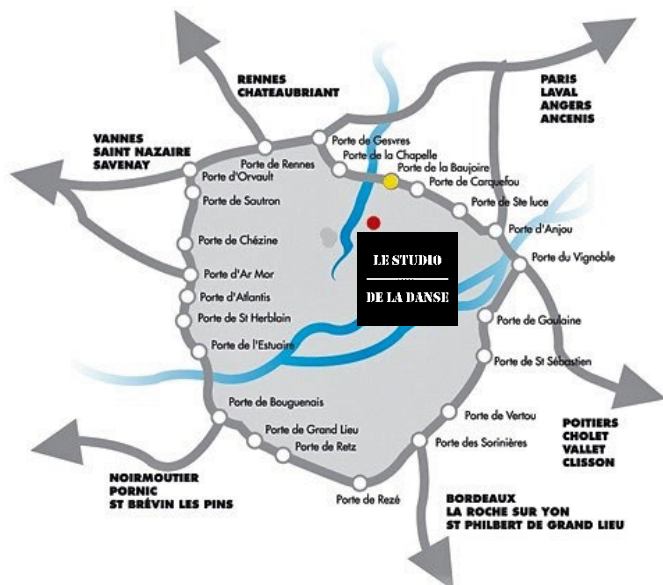
PRESENTATION DU CENTRE

LE STUDIO DE LA DANSE est une **école de danse**, ouverte à tous, amateurs et passionnés de tout âge et de tout niveau, et un **centre de formation professionnelle** pour toutes les personnes souhaitant se former aux métiers de la danse et pour les professionnels (professeurs de danse, danseurs, artistes...) qui souhaitent continuer à se former, se remettre à niveau ou se perfectionner tout au long de l'année.

Espace de 650 m² (avec accès handicapés et équipements pour les personnes à mobilité réduite) :

- ▶ **3 studios de danse** de 140, 100 et 90 m² sous puits de lumière avec miroirs et sols spécifiques à la pratique de la danse.
- ▶ **Vestiaires** hommes et femmes **tout équipés** avec nombreuses douches, wc et casiers de rangement.
- ▶ **Espace cafétéria** ouvert sur les studios.
- ▶ Un **cabinet d'ostéopathie** (Osthéopathe DO, Spécialiste des sportifs de haut niveau).
- ▶ un **parking réservé**.

FACILITES D'ACCES



Proche du **centre-ville de Nantes** et de la **gare SNCF** (à 10 mn en voiture / 20 mn en transports en commun),

Le centre bénéficie également de grandes facilités d'accès pour les personnes venant de l'extérieur de la ville en voiture par le **périphérique** (sortie 40 / Porte de la Beaujoire à 5 mn du centre en voiture).

Le centre est également situé à 30 mn en navette de l'**aéroport NANTES ATLANTIQUE**.

Le centre est desservi par les transports en commun suivants :

Chronobus C1 / arrêt Croissant - **Chronobus C6** / arrêt Eraudière - **Bus Ligne 23** / arrêt Eraudière. Également Proche des **Tramway** (ligne 1 et 2) et du **Tram-train** / arrêts Ranzay ou Haluchère.

LOGEMENT & RESTAURATION

Notre centre dispose d'un **espace cafétéria** avec distributeurs de boissons chaudes, boissons fraîches et snacking (salades, sandwichs, pastabox...) et un four micro-onde à disposition des élèves. Également à proximité du centre de nombreux endroits pour se restaurer (cafés, brasseries, crêperies...) ou se procurer à manger (boulangeries, supermarchés...).

De nombreux logements sont disponibles à la location dans les environs proches du centre (s'adresser aux nombreuses agences immobilières situées à proximité).

ORGANISATION DES HORAIRES

Les formations débutent au plus tôt à 9h30 et se terminent au plus tard à 22h00 en fonction du programme de cours établi par l'équipe pédagogique pour chaque élève (avec un maximum de 4 cours de danse par jour). Compte tenu du grand nombre de cours à notre planning (+ de 130 cours par semaine) nous pouvons nous adapter aux éventuelles contraintes d'emploi du temps des élèves.

Une pause d'un quart d'heure minimum sera effectuée dans la matinée et dans l'après-midi. Une pause déjeuner d'une heure minimum sera également respectée (les frais de déjeuner sont à la charge du stagiaire).

Règlement intérieur

► Les classes de Danse-études et Formations 2025-2026 se dérouleront du **lundi 15 septembre 2025 au samedi 27 juin 2026** soit 33 semaines de cours (il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés, sauf exception).

► L'entrée en section danse-études s'effectue sur entretien à l'issue du suivi d'un cours collectif. L'entrée en formations professionnelles niveau I, II s'effectue sur audition (cours technique collectif, présentation d'une variation libre, entretien avec le jury). Pour les formations de niveau I et II possibilité d'opter pour une spécialisation jazz, classique, contemporain ou danses urbaines. Pour la formation de niveau II, préparation à l'EAT Jazz ou à l'EAT Contemporain.

► En cas d'avis favorable aux auditions d'entrée (confirmé par téléphone et e-mail à chaque élève au plus tard 7 jours après les auditions), l'inscription en formation n'est validée qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété accompagné d'un chèque de règlement des frais d'inscription à envoyer ou à déposer au centre **au plus tard le vendredi 18 juillet 2025**.

► **Le règlement de la formation devra être effectué au plus tard le jour de la rentrée, le lundi 16 septembre 2025.** Pour les règlements effectués en plusieurs chèques (jusqu'à 10 maximum), le mois d'encaissement souhaité (septembre à juin) ainsi que le nom de l'élève (si différent) devront être précisés au dos des chèques. Pour les règlements par virement, merci de fournir un justificatif de virements de votre banque. En cas de désistement avant le début de la formation, les frais d'inscription restent dus.

► Après validation de l'inscription, le planning individuel de rentrée est adressé par courriel à chaque élève au plus tard fin août. Les éventuelles contraintes d'emploi du temps doivent être communiquées au service administratif du centre **avant le 25 août 2025** pour pouvoir être prises en compte. Ce planning pourra évoluer en cours d'année en fonction de la progression de l'élève et des objectifs fixés par l'équipe pédagogique. Toute absence aux cours ou aux entretiens de suivis devra être impérativement justifiée ou faire l'objet d'un accord préalable de la part de la direction des formations.

► Les inscriptions sont fermes **il n'y a pas de remboursement possible** même en cas d'absence prolongée de l'élève ou d'abandon de la formation en cours d'année. En cas de manquement grave et/ou répété au règlement, la direction des formations se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement l'élève stagiaire concerné. En cas d'exclusion définitive le remboursement s'effectuera sur la base du prorata temporis majoré d'une pénalité de 10%.

► Les cours dans les disciplines de danses académiques s'effectuent en chaussons, chaussettes ou pieds-nus. Les cours en danses urbaines se pratiquent en baskets (seules sont autorisées les chaussures avec semelles propres ne marquant pas les sols et destinées exclusivement à un usage intérieur). Les élèves doivent se présenter aux cours les cheveux attachés. Pour la tenue s'adresser au professeur de chaque discipline.

► Pour le bon déroulement des cours, nous demandons aux élèves de bien respecter les horaires, prévoir une arrivée quelques minutes avant le début de chaque cours.

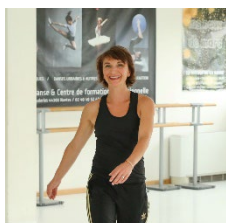
► Il n'est pas permis de prendre des photos ou des vidéos des cours ou des locaux sans autorisation expresse du centre de formation.

► Dans le cadre des cours, des stages, des spectacles... des photos ou vidéos des élèves peuvent être réalisées à des fins d'illustration des supports de communication du centre. Par leur signature au moment de leur inscription les élèves reconnaissent tacitement au centre de formation le droit à l'utilisation éventuelle de leur image dans ce cadre et uniquement dans ce cadre.

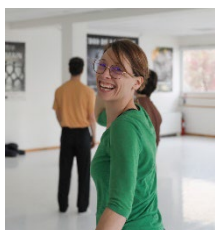
► Le centre décline toute responsabilité en cas de vols ou détériorations d'effets personnels au sein de ses locaux (des casiers pouvant être fermés à clef avec cadenas sont à disposition des élèves).

DIRECTION DES FORMATIONS**Danse-études et Formations professionnelles niveau I, II & III**(Les parcours de chaque professeur sont disponibles sur : www.lestudiodeladanse.com/professeurs)**Myriam HAURAY /**

Directrice générale
 Responsable Formation niveau II /
 EAT Jazz
 Professeur danse jazz

Charlotte MORAND-PILARD /

Responsable formation II
 EAT JAZZ
 Professeur de jazz

Amandine ERB /

Responsable formation niveau I
 Professeur de jazz

Elise LERAT /

Responsable Formation niveau II /
 EAT Contemporain
 Professeur danse contemporaine

Paskale ROULEAU /

Responsable Danse-études
 Professeur danse classique

DANSE-ETUDES

(En partenariat avec les Lycées du groupe St Félix-La Salle)

Pour les élèves lycéens (de la seconde à la terminale) passionnés par la danse qui souhaitent pouvoir continuer à progresser en la pratiquant intensivement durant leur scolarité avec, à terme pour certains, l'objectif de s'orienter vers une formation et une carrière professionnelle liée à la danse (professeur de danse, danseur, chorégraphe...).

Inscriptions sur auditions : Cours collectif d'évaluation en danse jazz (du niveau de l'élève) suivi d'un entretien avec la directrice des formations.

Forfait intensif (5 à 9 cours / semaine) ou Forfait illimité (10 cours et + / semaine), cours répartis sur 33 semaines (de septembre à juin / hors vacances scolaires) + Suivi personnalisé danse-études (300 € en sus du forfait intensif ou illimité).

Le forfait Danse-études comprend :

- ▶ Un planning de 5 à 9 cours (forfait intensif) ou 10 cours et + par semaine (forfait illimité) établi avec les responsables de la formation et évolutif en fonction de la progression et des objectifs de chaque élève.
- ▶ Un suivi personnalisé avec deux entretiens individuels et deux bilans écrits sur l'année pour faire le point sur la progression, les objectifs fixés et l'orientation choisie en fin de cursus.
- ▶ Pour les élèves de terminale, aide à la préparation de l'option danse du baccalauréat avec 5 heures de mise à disposition d'un studio et le support d'un formateur du centre.

COÛT DE LA FORMATION

Forfait intensif 1230 € ou Forfait illimité 1830 € + suivi danse-études 300 €
/ Frais d'inscription 60 €

FORMATION NIVEAU I / MISE À NIVEAU

(Option danse jazz, danse contemporaine ou danses urbaines)

PUBLICS & PRE-REQUIS

Les personnes qui sont susceptibles de suivre la formation sont de plusieurs ordres :

- ▶ Les étudiants (post-bac) souhaitant s'orienter vers les métiers de la danse.
- ▶ Les personnes (salariés, indépendants...) ayant le souhait d'une réorientation professionnelle et désirant s'orienter vers les métiers de la danse.
- ▶ Les personnes à la recherche d'un emploi inscrites à Pole-emploi et souhaitant se tourner vers les métiers de la danse.

Pour suivre cette formation, une bonne condition physique et un certificat médical sont demandés.

Niveau technique débutant.

Inscriptions sur auditions : cours collectif technique danse jazz ou danse contemporaine (1h) + présentation d'une variation libre (2mn) + entretien avec le jury (15mn).

NIVEAU DE LA FORMATION

Le niveau de la formation correspond à un niveau bac + 1, étant entendu qu'elle est à la fois orientée sur l'apprentissage des bases techniques de la danse jazz, de la danse contemporaine et sur le développement du sens artistique et des connaissances musicales, chorégraphiques et pédagogiques.

OBJECTIFS GENERAUX

Acquérir les fondamentaux techniques en danse jazz, en danse contemporaine.

NATURE DE LA FORMATION :

Acquisition des fondamentaux techniques et développement des qualités artistiques en danses académiques.

DUREE

450 heures avec 12 cours chaque semaine, répartis sur 32 semaines (de septembre à juin / hors vacances scolaires zone B).

COÛT DE LA FORMATION

Formation niveau I / Mise à niveau : 2500 € / Frais d'inscription 60 €

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel dans les studios de danse dédiés à cet effet.

- Planning de 12 cours par semaine établi par les responsables de la formation et évolutif en fonction de la progression et des objectifs fixés à chaque stagiaire.
- Un cours technique spécifique (hebdomadaire) dédié aux stagiaires de formation niveau I.
- Suivi personnalisé avec deux entretiens individuels et deux bilans écrits répartis sur l'année pour faire le point sur la progression et les objectifs fixés.
- Projets en cours d'année :
 - ▶ Trimestre 1 : Projet de création chorégraphique
 - ▶ Trimestre 2 : Projet de création artistique
 - ▶ Trimestres 1 et 2 : Projet pédagogique
- 30 heures de mise à disposition des studios pour les projets de groupe et la préparation de l'examen de fin d'année (présentation d'une variation imposée)

La formation démarre au plus tôt à 9h30 et se termine au plus tard à 22h00 en fonction du programme de cours établi par l'équipe pédagogique pour chaque stagiaire (avec un maximum de 4 cours de danse par jour).

Deux pauses d'un quart d'heure chacune minimum seront effectuées au milieu de la matinée et au milieu de l'après-midi. Une pause déjeuner d'un minimum d'une heure sera également respectée. Les frais de déjeuner sont à la charge du stagiaire.

Une validation des acquis techniques et artistiques sera réalisée en fin de formation par un examen encadré par un jury de formateurs.

VALIDATION

Un examen (présentation d'une variation imposée) devant un jury de formateurs vient valider l'année de formation par l'évaluation de l'acquisition des fondamentaux techniques propres à la formation de niveau I. L'examen est sanctionné par le passage en classe de formation supérieure de niveau II.

DETAIL DU PROGRAMME

ACQUISITION DES FONDAMENTAUX TECHNIQUES

- Posture et placement de base du corps
- Apprentissage de la terminologie et vocabulaire spécifique à la discipline
- Principaux "pas" de base
- Assouplissement du corps
- Développement de la musculature du danseur
- Méthodologie de travail
- Apprentissage de la pédagogie par l'observation de cours enfants

ACQUISITION DE QUALITES ARTISTIQUES

- Initiation à la musicalité
- Pulsation rythmique
- Rythme binaire vs rythme ternaire
- Créations chorégraphiques de groupe
- Connaissance des œuvres chorégraphiques
- Acquérir un sens critique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ 3 studios de danse (140 m², 100 m² et 90 m²) sur parquets avec lambourdes, barres de danse et miroirs. Vestiaires, douches, casiers (avec accès PMR).
- ▶ 3 systèmes de diffusion audios (1 par studio).
- ▶ 1 vidéoprojecteur + 1 écran blanc motorisé + 1 écran TV 107 cm.
- ▶ 2 tableaux blancs.
- ▶ Squelette et planches anatomiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES D'ENCADREMENT

La formation est encadrée par 12 professeurs diplômés d'état, dont Myriam HAURAY directrice du centre de formation et directrice artistique de l'école, titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de danse jazz.

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR L'ORGANISME DE FORMATION

Un bulletin est envoyé à l'élève en décembre afin de faire un point sur son évolution.
Un contrôle des acquis techniques et artistiques sera effectué en fin de formation lors d'un examen corrigé par un jury de formateurs en charge de la formation pour valider ou non le passage au niveau de formation supérieur.

Préparation EAT Jazz et/ou EAT Contemporain

PUBLICS & PRE-REQUIS

Les personnes qui sont susceptibles de suivre la formation sont de plusieurs ordres :

- ▶ Les étudiants (post-bac) souhaitant s'orienter vers les métiers de la danse.
- ▶ Les personnes (salariés, indépendants...) ayant le souhait d'une réorientation professionnelle et désirant s'orienter vers les métiers de la danse.
- ▶ Les personnes à la recherche d'un emploi inscrites à France-travail et souhaitant se tourner vers les métiers de la danse.

Pour suivre cette formation, une bonne condition physique et un certificat médical sont demandés.

Niveau technique avancé dans l'option choisie.

Inscriptions sur auditions : cours collectif technique danse jazz ou danse contemporaine (1h) + présentation d'une variation libre (2mn) + entretien avec le jury (15mn).

NIVEAU DE LA FORMATION

Le niveau de la formation correspond à un niveau bac +2, étant entendu qu'elle vise l'acquisition et la maîtrise des capacités techniques et artistiques requises pour aborder la préparation à l'EAT (Examen d'Aptitude Technique) préalable nécessaire à l'obtention du diplôme d'État de professeur de danse (niveau bac +3).

OBJECTIFS GENERAUX

Maîtrise des capacités techniques et artistiques requises en danse jazz et/ou contemporaine pour l'obtention de l'EAT* Jazz et/ou Contemporain (*Examen d'Aptitude Technique).

Le double cursus de préparation à l'EAT jazz et contemporain offre une formation complète et diversifiée, renforçant la technique, la créativité.

Les danseurs élargissent ainsi leur perspective professionnelle.

NATURE DE LA FORMATION :

Acquisition et maîtrise des capacités techniques et artistiques requises pour aborder la préparation au diplôme d'État de professeur de danse, la formation est possible en double cursus.

DUREE

755 heures avec 15 cours chaque semaine, répartis sur 33 semaines (de septembre à juin) + 3 semaines pendant les vacances de la Toussaint (du 27/10 au 31/10/2025), vacances d'hiver (du 23/02 au 27/02/2026) et vacances de printemps (du 20/04 au 24/04/2026).

855 heures pour le double cursus avec 20 cours chaque semaine, répartis sur 33 semaines (de septembre à juin) + 3 semaines pendant les vacances : la toussaint (du 27/10 au 31/10/2025), vacances d'hiver (du 23/02 au 27/02/2026) et vacances de printemps (du 20/04 au 24/04/2026).

COÛT DE LA FORMATION

Formation niveau II / EAT Jazz ou EAT Contemporain : 3340 € / Frais d'inscription 60 €

Formation niveau II double cursus : 3740€

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel dans les studios de danse dédiés à cet effet.

- Un planning de 15 cours par semaine établi avec les responsables de la formation et évolutif en fonction de la progression et des objectifs fixés à chaque élève.
- Un planning de 20 cours par semaine pour les doubles cursus, établi avec les responsables de la formation et évolutif en fonction de la progression et des objectifs fixés à chaque élève.
- Un cours hebdomadaire dédié aux élèves de formation niveau II et spécifique aux épreuves de l'EAT.
- Une préparation et un suivi personnalisé tout au long de la formation et plus particulièrement avant l'épreuve de l'EAT avec deux entretiens individuels et trois bilans écrits (2 bulletins et un EAT blanc) répartis sur l'année pour faire le point sur la progression et les objectifs fixés.
- Cours particuliers d'aide à la création de la variation libre (10 heures par élève).
- Travail personnel des variations libres et imposées (mise à disposition des studios 5h par semaine avec support vidéo possible).
- Présentation individuelle des variations libres et imposées devant public.
- Un EAT blanc avec 3 jurys de professionnels différents dont un extérieur à l'établissement (dans les conditions de l'examen), permettant d'évaluer le degré de préparation de chaque stagiaire avant l'épreuve.

La formation démarre au plus tôt à 9h30 et se termine au plus tard à 22h00 en fonction du programme de cours établi par l'équipe pédagogique pour chaque stagiaire (avec un maximum de 4 cours de danse par jour). Deux pauses d'un quart d'heure chacune minimum seront effectuées au milieu de la matinée et au milieu de l'après-midi. Une pause déjeuner d'un minimum d'une heure sera également respectée. Les frais de déjeuner sont à la charge du stagiaire.

VALIDATION

La formation est sanctionnée par l'**EAT Jazz** et/ou l'**EAT Contemporain** (Examen d'Aptitude Technique) organisé par le Ministère de la Culture par l'intermédiaire des DRAC (Directions Régionales des Affaires Culturelles).

"Notice explicative à l'attention des candidats à l'EAT"

La présentation de l'E A T se fait en deux phases.

Dans un premier temps il est nécessaire de présenter l'**admissibilité sur dossier** pour postuler à l'EAT (une session annuelle) :

Envoi de trois pièces en décembre

- un enregistrement vidéo de la variation de fin de 2e cycle des conservatoires classés (avec pièce d'identité présentée en début d'enregistrement),
- un CV retraçant notamment le parcours en danse : enseignements suivis, pratiques traversées, certificats acquis, etc. (en pdf, 1 recto A4)
- une lettre de motivation par rapport au métier de professeur de danse (en pdf, 1 recto A4).

Trois centres sont en charge de gérer les candidatures suivant sa localisation (ESMD, ISDAT, PESMD),

Deuxième phase, **une admissibilité en présentiel**

Quatre phases (20 min au total par candidat) :

- présentation d'une variation imposée de l'EAT , coefficient 3 ;
- présentation d'une composition personnelle , coefficient 2 ;
- épreuve d'improvisation sur un thème proposé par le jury , coefficient 1 ;
- entretien noté portant en particulier sur la capacité d'autoévaluation et de culture générale, coefficient 1.
- la note de l'examen d'admission ne prend pas en compte la note d'admissibilité

Cinq lieux d'examen : École de danse de Nanterre (en lien avec l'ESMD), PESMD de Bordeaux, École nationale de danse de Marseille (en lien avec l'ISDAT) ; centre Sonis en Guadeloupe ; CRR de La Réunion - durant les vacances de Pâques en métropole, durant les vacances de la Toussaint en Guadeloupe, en fin d'année scolaire à La Réunion

Annnonce des résultats au plus tard en février

L'obtention de l'EAT permet de postuler à l'entrée en formation au Diplôme d'Etat de professeur de danse. Le DE est obligatoire pour enseigner la danse classique, jazz et contemporaine (loi du 10 juillet 1989) / Cf. "Notice explicative à l'attention des candidats à l'EAT", remis à chaque élève en début de formation.

DETAIL DU PROGRAMME

MAITRISER LES CAPACITES TECHNIQUES ET ARTISTIQUES POUR ABORDER LA PREPARATION AU DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE DANSE

- Maîtrise et précision corporelles (construction corporelle, précision d'exécution des éléments techniques, respect des dynamiques, des nuances, utilisation de l'espace) ou capacité à démontrer les éléments techniques
- Maîtrise des appuis rythmiques et de la musicalité
- Sens artistique (qualité d'investissement dans le mouvement, interprétation)
- Maîtrise de la composition (spécificité, originalité, créativité)
- Attitude générale, présentation

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ 3 studios de danse (140 m², 100 m² et 90 m²) sur parquets avec lambourdes, barres de danse et miroirs. Vestiaires, douches, casiers (avec accès PMR).
- ▶ 3 systèmes de diffusion audios (1 par studio).
- ▶ 1 vidéoprojecteur + 1 écran blanc motorisé + 1 écran TV 107 cm.
- ▶ 2 tableaux blancs.
- ▶ Squelette et planches anatomiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES D'ENCADREMENT

La formation est encadrée par **Myriam HAURAY**, professeur de danse jazz conservatoire, directrice des formations et directrice artistique du centre, titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de danse jazz et par **Elise LERAT**, professeur de danse contemporaine, titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de danse contemporaine.

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR L'ORGANISME DE FORMATION

Deux bulletins sont envoyés (vacances de la Toussaint et février) pour que l'élève puisse comprendre son évolution et les points à travailler avant l'admissibilité et l'EAT.

Un EAT blanc (dans les conditions de l'examen) avec trois jurys de professionnels (dont 1 extérieur) permettent d'évaluer le degré de préparation de chaque stagiaire avant l'épreuve.

Cursus chorégraphique et pédagogique

PUBLICS & PRE-REQUIS :

Les personnes qui sont susceptibles de suivre la formation sont des danseurs ou danseuses ayant l'E A T (examen d'aptitude technique), le D E C (Diplôme d'Études Chorégraphiques).

Pour suivre cette formation, une bonne condition physique et un certificat médical sont demandés.

Inscriptions sur dossier : avoir l'EAT, le DEC.
Entretien avec l'équipe pédagogique sur le projet professionnel de l'élève.

OBJECTIFS GENERAUX :

Acquérir des outils, des expériences chorégraphiques et pédagogiques en vue de se professionnaliser dans les métiers de la danse.

DUREE

650 heures avec 15 heures de cours chaque semaine, répartis sur 33 semaines (de septembre à juin / hors vacances scolaires zone B).

COÛT DE LA FORMATION

Post-formation Jazz ou Contemporain : 3340 € / Frais d'inscription 60 €.

Modalités pédagogiques

La formation se déroule en présentiel dans les studios de danse dédiés à cet effet.

- Un planning annuel établi par la responsable de formation en fonction des besoins de l'élève.
- Un cours hebdomadaire dédié aux élèves en formation niveau II.
- Une préparation et un suivi personnalisé (entretien et compte rendu écrit) tout au long de la formation et plus particulièrement avant l'examen final.
- Deux immersions au sein de compagnies professionnelles, proposées par l'équipe pédagogique.
- Évaluation de création chorégraphique.
- Évaluation d'une mise en situation pédagogique.
- La formation est sanctionnée par un examen final au centre de formation (jury composé de l'équipe pédagogique et d'une personnalité artistique).

DETAIL DU PROGRAMME

Acquérir des expériences chorégraphiques et pédagogiques en vue d'une professionnalisation dans les métiers de la danse.

Période	Contenu	Support	Évaluation
Octobre, novembre Décembre	Observation cours d'éveil, initiation + cycle 1		non
Octobre à février	Analyse d'œuvre	écrit	Oui pendant les cours de formation
Novembre & décembre	Regard extérieur sur le projet chorégraphique d'élèves en formation niv I		non
Sur l'année	Apprentissage variation de répertoire	Vidéo	Oui examen final
Décembre	Entretien individuel avec les responsables de la formation		non
Janvier	Assister à la répétition d'une compagnie		non
Janvier	Assister à la répétition d'une 2ème compagnie		non
A partir de janvier	2 mises en situation dans le cours cycle 3		oui
Entre mars et mai	Préparation d'un solo + 2 entretiens individuels		Oui à l'examen final
Entre mars et mai	Préparation de 3 exercices niveau cycle 3		Oui à l'examen final

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ 3 studios de danse (140 m², 100 m² et 90 m²) sur parquets avec lambourdes, barres de danse et miroirs. Vestiaires, douches, casiers (avec accès PMR).
- ▶ 3 systèmes de diffusion audios (1 par studio).
- ▶ 1 vidéoprojecteur + 1 écran blanc motorisé + 1 écran TV 107 cm.
- ▶ 2 tableaux blancs.
- ▶ Squelette et planches anatomiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES D'ENCADREMENT

La formation est encadrée par **Myriam HAURAY**, professeur de danse jazz, directrice des formations et directrice artistique du centre ainsi que l'équipe pédagogique des formations professionnelles.

Derniers résultat des passages de niveau I (mise à niveau) au niveau II

Session 2023-2024 : 7 présentés 5 reçus 71%

Session 2022-2023 : 7 présentés 5 reçus 71%

Session 2021-2022 : 8 présentés 6 reçus 75%

Session 2020-2021 : 8 présentés 7 reçus 87%

Les derniers résultats des élèves du centre à l'EAT :

Le taux d'admission des candidats à l'EAT est d'environ 25-30 % chaque année.

RESULTATS EAT 2024 /

Admissibilité 11 reçus sur 12 présentés 91.6%

EAT Jazz : 3 reçus sur 11 présentés 27%

Admissibilité 3 reçus sur 9 présentés 33%

EAT Contemporain : 2 reçus sur 3 présentés 67%

RESULTATS EAT 2023 /

Admissibilité 5 reçus sur 7 présentés 57%

EAT Jazz : 4 élèves reçus sur 5 élèves présentés 80%

Admissibilité 1 reçu sur 3 présentés 57%

EAT Contemporain : 1 élève reçu sur 1 élèves présenté 100%

RESULTATS EAT 2022 /

Admissibilité 4 reçus sur 7 présentés 57%

EAT Jazz : 3 élèves reçus sur 4 élèves présentés 75%

Admissibilité 1 reçu sur 3 présentés 57%

EAT Contemporain : 1 élève reçu sur 1 élèves présenté 100%

RESULTATS EAT 2021 /

EAT Jazz : 6 élèves reçus sur 13 élèves présentés 46%

RESULTATS EAT 2020 /

EAT Jazz : 11 élèves reçus sur 15 élèves présentés 73%

EAT Contemporain : 1 élève reçu sur 4 élèves présenté 25%

Les Partenaires



LE STUDIO DE LA DANSE est le centre conventionné par le **CONSERVATOIRE REGIONAL de NANTES** pour l'enseignement de la danse Jazz sur la région.



Pour les élèves en formation au centre, un « parcours danse » est proposé par **LE LIEU UNIQUE** : 3 spectacles de danse à tarif préférentiel + temps de rencontre avec les chorégraphes et les danseurs.



Musique et Danses Loire atlantique présentation des compagnies pros



Cycle **Danse-études** pour les élèves en Lycée, horaires aménagés en partenariat avec les établissements scolaires de l'Ensemble **ST FELIX - LA SALLE** à Nantes.



Le corps est l'outil indispensable des danseurs...
Les élèves en formation peuvent bénéficier des conseils et du suivi de **Mathilde Mustière / Ostéopathe DO**, spécialiste des sportifs de haut niveau, dont le cabinet est installé dans les locaux du centre.